

Travail de la fourrure

Rareté modérée

Faible nombre de détenteurs

Formation de petit flux

Matériau d'origine animale (hors cuir)

[Ameublement et Décoration](#)

[Mode et beauté](#)

Le fourreur utilise les peaux tannées au naturel, teintées ou rasées. Pour créer, transformer ou réparer des pièces uniques, il associe des techniques de couture mais aussi des procédés propres à la fourrure tels que l'allonge, grâce à laquelle, de courte et large, la peau devient longue et fine.

Description du savoir-faire

Historique

Les premiers hommes ont réussi à vivre en chassant les animaux à fourrures pour pourvoir à leurs besoins naturels et matériels. La bête dépouillée, les peaux étaient séchées au soleil et des vêtements rudimentaires étaient confectionnés, cousus avec les nerfs des animaux ou avec des laines végétales.

Les sumériens vers 3500 ans avant notre ère portaient le *kaunakès*, sorte de jupon en peau de mouton. Adoptée par l'Antiquité, la fourrure était connue des Égyptiens puis des Grecs. On lui conférait parfois un caractère sacré et religieux comme en Égypte, où seul le pharaon avait le droit de porter une peau de lion, alors que les prêtres portaient une peau de panthère. Les empereurs romains essayèrent vainement de lutter contre la fascination des modes barbares, amenées par les Scythes et les Huns, qui s'emparèrent de l'élite romaine, vite accoutumée au port de vêtements en peau.

Contrairement aux premiers siècles de l'ère chrétienne, où le port de vêtements en peau caractérise le peuple, au Moyen-âge, la fourrure est un luxe et, comme tel, interdite par l'Église aux moines et aux ecclésiastiques, sauf pour ceux du plus haut rang. Seules les personnes de sang royal sont autorisées à en porter. La fourrure est réservée à la gent masculine, et en certaines circonstances, elle est même le symbole d'une fonction, telle l'hermine du juge. A cette époque, les gens portent des vêtements doublés de fourrures, souvent sous forme de pelisses. De ces robes et manteaux fourrés proviennent les mots « fourrure » et « fourreur ». Mais c'est avec la découverte du Nouveau Monde que commence réellement l'époque moderne du commerce de la fourrure.

La révolution industrielle du XIX^e siècle à son tour crée de nouveaux désirs. La mode de la fourrure apparaît ainsi que les moyens pour la travailler, notamment la surjeteuse, machine à coudre spéciale permettant les opérations de couture et de surfilage en une seule opération ceci grâce au point de chaînette, premier point à avoir été mécanisé.

Activité

Le fourreur est un technicien qualifié et/ou spécialisé qui travaille un matériau onéreux, la fourrure, en employant des techniques spécifiques, de fabrication, de coupe et de montage.

Il faut bien distinguer la pelleterie, peau brute ou apprêtée (tannage, lustrage, teinte) mais non travaillée de la fourrure que l'artisan fourreur réalisera à partir de ces pelleteries. Le pelletier fait commerce des peaux d'animaux sauvages mais surtout des peaux d'animaux d'élevage (de 80% à 90%). Le fourreur choisit les peaux tout en appréciant la qualité des poils et la souplesse. Il assortit les couleurs pour garantir une unité de ton au vêtement. Les produits que fabrique le fourreur peuvent être très divers. Ils concernent principalement deux secteurs :

- l'habillement : depuis la petite garniture jusqu'au long et ample manteau de cérémonie en passant par les gants, semelles, intérieurs de vêtements, pelisses réversibles.

- l'ameublement : depuis la petite pièce décorative jusqu'au grand tapis ou tenture murale en passant par les coussins, couvertures, jetés, descentes de lit.

Le métier de fourreur est de fabriquer, transformer ou réparer des pièces en fourrure.

Suivant l'étape de travail, l'artisan sera à tour de rôle :

- le créateur : conception intellectuelle du projet, modifications éventuelles des peaux par rasage, teinture, impression, forme à leur donner, innovations techniques ;
- le modéliste, essayeur, patronnier ;
- le coupeur : dressage, réparation, assortiment, mise en forme des peaux par coupe pour l'« allonge » ou pour le « travail à plat » ;
- le mécanicien : couture des peaux à la machine surjeteuse ;
- le cloueur : mouillage du cuir, clouage la forme du patron reproduite sur une planche des différents morceaux composant la future pièce (dos, devants, manches), déclouage après séchage, égalisage (suppression des petites parties dépassant du contour du patron) ;
- le monteur : fixation de divers matériaux indéformables sur le côté cuir.
Assemblage des différentes pièces de l'objet ;
- le doubleur ;
- le sous-traitant gardien et nettoyeur : conserve en été les fourrures confiées par les fourreurs et assure leur nettoyage toute l'année.

Matériaux

En France, 85 % des peaux proviennent d'élevages (en grande partie européens ou nord-américains) et 15 % d'espèces sauvages dont la capture est autorisée et soutenue par les États ou régions, en Amérique du Nord et en Russie.

Les peaux les plus fréquemment utilisées sont le vison, le renard, le raccoon, l'astrakan, le ragondin, la zibeline. On peut aussi citer le mouton, l'agneau, le lapin, le

castor, le chinchilla, le viking lamb. 90% de la fourrure dans le monde provient du vison, puis viennent : renard, finn raccoon, chinchilla, lapin, zibeline

Les métiers de la fourrure forment une grande chaîne. De tous les élevages, ce sont ceux de la fourrure où sont appliquées les réglementations les plus strictes et les plus favorables au bien-être animal. 80 % des peaux en sont issues. Les plus grands élevages d'animaux à fourrures se trouvent au Canada et en Scandinavie. Les climats auxquels ces pays sont confrontés ont favorisé l'essor des savoir-faire liés à la fourrure et à son commerce. Les 20 % restant proviennent d'espèces sauvages, dites abondantes, dont la capture est autorisée.

Le commerce des peaux est strictement réglementé, notamment par la CITES pour les espèces menacées (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). La qualité de la peau et de la fourrure est liée au régime alimentaire de l'animal.

La filière de la fourrure est la seule à financer les recherches pour un piégeage sans cruauté au bénéfice de tous les animaux capturés. Les peaux "brutes" séchées sont vendues aux enchères (scandinaves ou nord-américaines principalement) qui alimentent le marché mondial.

Elles sont achetées par des pelletiers ou d'importantes entreprises de confection, ces deux activités étant souvent exercées dans le même établissement ; puis confiées à l'apprêteur qui est à la fourrure ce que le mégissier est aux cuirs fins, un préparateur à l'usage. C'est seulement après l'acquisition des peaux apprêtées auprès de pelletiers en France ou à l'étranger qu'intervient le fourreur.

Techniques

Le fourreur travaille de préférence dans un atelier avec une source de lumière naturelle pour pouvoir apprécier les différents reflets des peaux tannées qu'il va transformer.

Une fois le choix de peaux fait par le client, et avant de passer une commande ferme, le fourreur peut demander au pelletier l'envoi d'échantillons pour plus de sécurité. Une

fois le lot de fourrures reçu, le fourreur apprécie leur qualité côté poil, côté peau. Il existe deux sortes de poils : le duvet et le jarre qui est le poil proprement dit. Suivant la provenance des peaux, la longueur du duvet équivaut en moyenne aux 2/3 de celle du jarre. En pinçant la peau et en soufflant sur le poil, le fourreur contrôle visuellement l'aspect du duvet (laineux ou pas), la densité et le brillant soyeux du jarre qui dépasse comme des petites pointes du duvet et donne sa brillance et son reflet à la fourrure. Si le ou la cliente demande une fourrure éjarrée ou rasée pour un aspect plus plat et plus soyeux, le fourreur commandera alors au pelletier des peaux apprêtées en conséquence. L'éjarrage et le rasage se pratiquent sur des machines spéciales chez les tanneurs et apprêteurs. A part la partie centrale de la peau, les autres parties (tête, pattes, flancs, aisselles, croupe et queue) sont ôtées et conservées comme chutes et seront réutilisées en patchwork pour la création de vêtements ou d'objets.

Autre étape de contrôle, le fourreur passe sur la peau une éponge imbibée d'eau et exerce une traction sur la peau dans tous les sens requis (opération de dressage) pour s'assurer qu'elle est souple et apte à être travaillée et en apprécier sa superficie disponible. Ce contrôle est aussi fait sur un vêtement en fourrure apporté par le client pour transformation car une peau qui se déchire lorsqu'on l'a mouillée ne peut pas être transformée sans risques. Toutes ces opérations lui permettent le cas échéant d'écarter des peaux dont la solidité et la résistance ne sont pas satisfaisantes. L'homogénéité d'un lot de peaux doit être optimale pour obtenir un produit final de qualité.

Les fourrures se travaillent principalement selon les deux méthodes suivantes :

- Le travail de pleine peau : c'est le cas le plus simple où on réalise un travail à plat en cousant les peaux les unes aux autres pour créer une plus grande surface unie. Les cols, les parements de poignets sont très souvent des pièces pleine peau par exemple.
- Le travail d'allonge : il permet de transformer la forme primitive d'une peau pour en obtenir une bande aux formes et dimensions désirées. L'opération consiste à pratiquer des incisions diagonales en V dans chacune des peaux, incisions diagonales appelées coupes d'allonge. On peut ainsi obtenir une bande longue et

étroite à partir d'une peau courte et large. Ainsi de suite jusqu'à obtention de la superficie et la forme voulues. Ce travail est fait pour le corps du manteau. Pour les manches, on dédouble une peau pour en faire deux petites bandes pour que les deux manches d'un vêtement aient exactement les mêmes couleurs, reflets et aspects.

Le travail est dans ce cas un peu plus complexe car il faut couper toute la peau après le traçage, mettre les coupes paires d'un côté et les coupes impaires de l'autre puis les assembler en les cousant à la surjeteuse.

Après avoir humecté les peaux, on les cloue avec des agrafes ou des épingles sur une planche ou une table et on y dessine les contours du patron. Le patron est réalisé en fonction des mensurations et souhaits du client.

Le nombre de peaux étant calculé en fonction du type de vêtement à réaliser, il est important que cette étape soit parfaitement maîtrisée pour éviter de gâcher de la marchandise et optimiser le travail d'allonge. Avant d'exécuter le patron (le plus souvent en papier), l'artisan réalise une toile aux mensurations de la cliente pour trouver tous les volumes et équilibres nécessaires. Un manteau peut prendre jusqu'à 70 heures de travail.

La couture fourrure

La spécificité de la couture fourrure réside dans l'assemblage bord à bord des peaux en veillant à respecter le sens du poil et à éviter toute surépaisseur visible côté extérieur. La couture se fait à la surjeteuse avec du fil de coton le plus souvent, parfois avec du fil synthétique. Le point doit être adapté à l'épaisseur et à la souplesse de la peau : la longueur du point varie suivant la nature de la peau et le rendu de la couture que l'on veut obtenir. Ainsi pour du mouton, le point est souvent plus long que pour une pièce en daim où le point doit être très court avec un fil tendu pour que la couture ne s'écarte pas. Le point peut aussi être réalisé à la main pour les opérations le plus délicates ou pour réaliser des points spéciaux.

Enfin les poils sont égalisés au ciseau ou à la tondeuse afin d'assurer un rendu esthétique uniforme et de valoriser les effets de matière.

Réparation et recyclage

Un client peut vouloir mettre à sa taille une fourrure ou en rajeunir le style. Ce travail de transformation se fait parfois en collaboration avec un(e) styliste mais la plupart du temps, il s'agit d'élargir le vêtement pour s'adapter aux changements morphologiques de la cliente. L'artisan procède aux contrôles d'usage. Si nécessaire, la doublure est légèrement décousue pour accéder à la peau et la contrôler. Parfois, un vêtement a été mal conservé ou endommagé. L'artisan fourreur doit alors évaluer la faisabilité de la transformation/réparation. Les réparations font appel à tout le savoir-faire et à l'imagination de l'artisan. Les opérations et gestes techniques sont sinon les mêmes que pour un vêtement neuf.

Réalisation de tapis

La réalisation de tapis en fourrure constitue un travail d'assemblage particulièrement complexe, impliquant parfois plusieurs centaines de peaux, toutes différentes par leur taille, leur teinte et leur texture.

Le tapis peut être doublé ou renforcé sur l'envers afin d'assurer sa tenue et sa durabilité dans le temps.

Environnement économique

Le fourreur travaille essentiellement pour l'habillement (de la petite garniture, gants, semelles, intérieurs de vêtements, pelisses réversibles, manteaux aux collections de prêt-à-porter ou de haute couture) mais également pour l'ameublement (tapis, tenture murale, coussins, couvertures, jetés, descentes de lit...). La création, l'innovation et la confection de pièces souvent uniques sont des moteurs de son activité.

Les entreprises sont souvent de petites structures composées de deux ou trois personnes. Le nombre d'artisans fourreurs diminue : d'un peu plus de 500 en 1985, on en compte environ une centaine en 2018 d'après la Fédération de la Fourrure

Française. La moitié des effectifs est regroupée en Île-de-France. Après avoir acquis une certaine expérience, un artisan façonnier peut quitter son atelier et ouvrir une boutique : travail à façon, réparations ou créations, vente de prêt-à-porter...

Certains facteurs sont préjudiciables à cette profession : les hivers sans froid et les associations anti-fourrure.

Mais les codes vestimentaires changeant, la fourrure n'est plus perçue comme un accessoire de standing réservé aux femmes âgées. L'image portée par la mode et particulièrement la haute couture permet de donner à ces métiers un regain d'intérêt et profite à l'activité. Les architectes et les designers d'intérieur peuvent également faire appel aux fourreurs pour réaliser des tapis ou des décorations murales.

Du fait de son histoire et de ses savoir-faire, la fourrure demeure un élément important du luxe français et de la mode de haute qualité. D'après la Fédération de la Fourrure Française, le chiffre d'affaires national de 300 millions d'euros, dont 110 millions réalisés à l'export.

Formation

Formation initiale :

Niveau 3

- CAP Fourrure, 2 ans (Lycée Turquetil)
- CAP Vêtement de peau, 2 ans

Niveau 4

- Bac Pro métiers de la couture et de la confection, 3 ans.

Des formations au travail du cuir peuvent également constituer une base technique, de même que les formations en tapisserie d'ameublement pour la réalisation de

tapis de fourrure mais il est nécessaire de se spécialiser ensuite auprès d'un professionnel.

Formation professionnelle continue

Diverses formations peuvent être préparées dans le cadre de la formation professionnelle continue. D'une durée variable, elles permettent de suivre une initiation ou un perfectionnement dans le domaine de la fourrure.